



PRENEZ DES NOUVELLES DE VOTRE SANTÉ

Les nouvelles les plus récentes du monde médical avec Marie-Claude Lavallée et les spécialistes invités.

► Radio-Canada.ca/rdisante

RDI SANTÉ

EN SEMAINE 9 H
REDIFFUSION 17 H 30



ACTUALITÉS

Les groupes écologistes veulent des sous du Fonds vert

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Les groupes environnementaux estiment à 4 millions de dollars par année le montant nécessaire au budget de fonctionnement des groupes nationaux, régionaux et locaux, qui pourrait être puisé dans le Fonds vert du Québec. Ce fonds gouvernemental, qui devait servir au financement des groupes, se garnit de plus de 200 millions par an.

En comparaison, ont souligné les écologistes hier lors d'une conférence de presse au centre Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, le ministère de la Santé et des Services sociaux consacre 400 millions par année au financement des groupes sociaux qui travaillent dans le sens de sa mission. Autre exemple: dans le domaine du logement, de petits organismes locaux reçoivent de Québec jusqu'à 80 000 \$ par an, ce que Québec n'accorde pas même aux groupes «nationaux» en environnement.

Actuellement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) consacre tout au plus 390 000 \$ au financement de six groupes et organismes nationaux, parmi une quinzaine qui œuvrent en environnement. Québec en finance six autres par l'entremise du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Mais depuis 2003, il ne consacre pas un sou noir au financement des quelque 300 groupes régionaux et locaux que le Québec compte encore. Cette «crise du financement» que les écologistes ont qualifiée «d'années sombres pour l'environnement» a fait passer le nombre de groupes œuvrant en environnement de 600 à environ 300.

Seulement 673 000 \$

En 2003, Québec consacrait par contre le double, soit 1,4 million contre 673 000 \$ aujourd'hui (MDDEP et SACAIS), au financement des groupes environnementaux. Plusieurs y voient du «mépris», surtout quand des groupes de plus de 25 ans d'existence, comme l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique ou Nature Québec, ou encore le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), se font dire par le ministère qu'ils n'œuvrent pas à la défense de l'environnement et qu'ils doivent s'adresser ailleurs.

Le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) s'est vu refuser tout financement par le MDDEP sous prétexte qu'il n'œuvre pas en environnement mais défend plutôt des droits. Mais au SACAIS, où on aide les groupes de défense des droits, on a refusé de le financer sous prétexte qu'il n'offre pas des services dans tout le Québec, ce qu'il fait pourtant depuis sa fondation. Coincé, sans financement, comme la Fondation Rivières, le CQDE n'a plus ni locaux ni personnel, et ce sont des bénévoles qui l'ont représenté à deux reprises devant la Cour suprême, notamment. En Ontario, son équivalent jouit de 850 000 \$ par année depuis 30 ans.

Selon les groupes environnementaux, deux ministères sont encore pires que le MDDEP, soit le ministère des Richesses naturelles et de la Faune (MRNF) et celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA). Ils n'offrent pas un sou pour le financement des groupes de leur secteur, en contravention avec la politique de soutien aux groupes autonomes.

Les groupes ont fait valoir qu'ils sont importants dans la défense de l'environnement et qu'ils sont même «rentables» pour la société. Ils ont, par exemple, bloqué le projet du Suroît et une dizaine d'autres projets semblables qui seraient devenus des gouffres financiers pour Hydro-Québec. Québec, ont-ils dit, réclame leur expertise et leur participation à tous les niveaux mais les laisse «crever», tout en réclamant leur appui quand il fait adopter des lois ou des projets difficiles à faire passer.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'ancienne maison-mère des sœurs des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, sur le flanc du mont Royal

Vente du couvent Mont-Jésus-Marie

Le changement de zonage est approuvé

Le promoteur Catania pourra se porter acquéreur du 1420, avenue du Mont-Royal et y transformer l'ancien couvent en 135 condos de luxe

JEANNE CORRIVEAU

L'Université de Montréal pourra céder l'ancien couvent Mont-Jésus-Marie au promoteur Construction F. Catania. Le conseil municipal a finalement entériné hier midi le changement de zonage nécessaire à la transaction. Cette approbation n'a pas été obtenue sans peine par l'administration Tremblay, qui depuis un mois traîne ce dossier comme un boulet.

Par 35 voix contre 22, les élus ont voté en faveur d'une modification au plan d'urbanisme qui permettra au promoteur de se porter acquéreur de l'ancienne maison-mère des sœurs des Saints-noms-de-Jésus-et-de-Marie, au 1420, avenue du Mont-Royal, sur le flanc du mont Royal.

Ni les protestations des opposants au projet ni les critiques des partis d'opposition n'ont réussi à faire fléchir l'administration Tremblay, décidée à régler le dossier. Le maire a répété qu'il valait mieux donner le feu vert à la transaction que de voir l'immeuble risquer d'être laissé à l'abandon.

Le promoteur Catania s'est dit heureux que le changement de zonage ait finalement été autorisé. L'entreprise prévoit prendre possession de l'immeuble dans un mois et entend commencer la transformation de l'ancien couvent en 135 condos de luxe à l'automne. L'enveloppe de l'immeuble sera préservée, la chapelle sera restaurée et aucune construction ne sera ajoutée, a tenu à préciser l'entreprise.

Ouvrtement opposé au projet, le chef de Projet

Montréal, Richard Bergeron, a quitté la salle du conseil au moment du vote, contraint d'être solidaire des décisions du comité exécutif dont il fait partie. Il a exprimé des inquiétudes quant à la suite des événements, souhaitant même que le promoteur amorce ses travaux promptement. «S'il fallait qu'après le psychodrame qu'on vient de vivre, l'immeuble demeure inoccupé pendant deux ou trois ans, ce serait d'une tristesse inouïe», a-t-il indiqué.

À ce sujet, le vice-président du comité exécutif, Alan DeSousa, a rappelé qu'un accord de développement avait été conclu avec le promoteur et que celui-ci avait déposé une garantie bancaire de 200 000 \$, ce qui, selon lui, démontre la volonté de Catania de réaliser le projet.

Si les élus d'Union Montréal étaient soulagés de clore le dossier, rien ne le laissait paraître dans les mines sombres qu'ils affichaient à l'issue du vote hier midi. Il faut dire que, depuis plus d'un mois, l'administration Tremblay a multiplié les faux pas dans le dossier du couvent.

L'ajout à la dernière minute à l'ordre du jour du conseil municipal de février et l'empressement non dissimulé du maire à donner le feu vert au projet immobilier avaient d'abord ameuté les partis d'opposition. Lors de la séance du 23 février, Gerald Tremblay avait échoué dans sa tentative de faire modifier le zonage, trop de ses élus étant absents.

Lundi soir, plutôt que d'ajourner la séance du conseil municipal à 23h, son parti a décidé de prolonger les débats jusque tard dans la nuit, donnant l'impression qu'on souhaitait régler le dossier sans spectateurs. Se ravisant ensuite, Union Montréal a fixé à 1h du matin la fin des discussions. Mais le tumulte s'était déjà installé et le président de l'assemblée, Claude Dauphin, a lui-même reconnu hier qu'il avait perdu le contrôle de la salle.

À maintes reprises au cours des dernières semaines, les opposants à la vente de l'ancien couvent à Catania se sont inquiétés du sort qui attend d'autres immeubles institutionnels de la montagne. Hier, la chef de l'opposition, Louise Harel, a déploré que le maire se livre à un «morcellement à la pièce du mont Royal» et a réclâmé que des règles plus claires, «non négociables», soient adoptées pour s'assurer de la

protection du mont Royal. Le maire s'est dit ouvert à la discussion: «On est rendus à un point où on ne peut plus regarder l'avenir du mont Royal à la pièce, a-t-il admis. Si c'est le souhait de l'ensemble des élus du conseil municipal, je pense qu'on doit faire, dans les plus brefs délais, un débat pour mettre en place les balises nécessaires qui vont assurer la protection du mont Royal.»

Le Devoir

Détenus afghans: la population est divisée

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Complexe et touffu, le dossier des détenus afghans divise la population canadienne sans la passionner outre mesure, révèle un sondage Angus Reid.

Selon le coup de sonde dévoilé hier, 22 % des 1008 Canadiens interrogés ont suivi de près la controverse depuis deux semaines. Mais la moitié des répondants se sont tenus complètement à

l'écart du dossier. C'est au Québec qu'on retrouve le plus de non-intéressés (61 %).

La maison de sondage note des «malentendus» sur la compréhension du problème. Ainsi, 12 % des Canadiens croient que les soldats canadiens ont participé activement à la torture de détenus afghans, ce qui est faux. On note aussi que 41 % des répondants estiment qu'il est vrai de dire que la police afghane pratique couramment la torture. À toutes les questions posées, plus de

la moitié des sondés n'ont pas su quoi répondre.

L'indécision s'observe quant aux moyens à prendre pour régler le dossier. Deux Canadiens sur cinq optent pour une solution semblable à celle choisie par Ottawa (que les documents censurés soient révisés loin du regard public), alors que 33 % préféreraient une enquête publique comme l'opposition le demande.

Le Devoir



PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOS EXPERTS

Pour connaître l'actualité du monde médical et obtenir des réponses à vos questions.

► RDisante@Radio-Canada.ca

RDI SANTÉ

EN SEMAINE 9 H
REDIFFUSION 17 H 30

